

Service de Médecine

## **Unité Fonctionnelle de Dermatologie**

*Dr. Christian DERANCOURT*

Docteur Christian DERANCOURT  
Dermatologue  
RPPS 10001726370  
[cderancourt@ch-briancon.fr](mailto:cderancourt@ch-briancon.fr)

A TOUS LES MEDECINS DE VILLE

Briançon, le 02/01/2020

Cadre de Pôle Consultations Ext.  
Mr Gaël DESLANDES  
☎ 04.92.25.21.28  
[gdeslandes@ch-briancon.fr](mailto:gdeslandes@ch-briancon.fr)

Cher Collègue,

Cadre Santé Consultations Ext.  
Mme V. ANDRIS  
☎ 04.92.25.23.05  
[vandris@ch-briancon.fr](mailto:vandris@ch-briancon.fr)

J'ai le plaisir de vous informer que j'assure une consultation de dermatologie hospitalière depuis le mois de juin à raison de quatre demi-journées , une à deux fois par mois aux Escartons.

Secrétariat Consultations Ext.  
☎ 04.92.25.21.21  
Fax 04.92.25.22.39  
[Cec-scr@ch-briancon.fr](mailto:Cec-scr@ch-briancon.fr)

Ce temps de consultation est limité et impose quelques principes d'adressage pour la prise de rendez-vous des patients afin de rendre cette consultation hospitalière la plus pertinente.

Cette consultation est destinée à prendre en charge des pathologies dermatologiques lourdes, ce qui est possible au CH de Briançon avec ma participation. Elle sera donc limitée aux patients adressés par les médecins libéraux ou hospitaliers qui jugent cette consultation hospitalière nécessaire. Un courrier circonstancié de votre part adressé au secrétariat de la consultation de manière préalable à la prise de rendez-vous sera indispensable. Ce courrier est déjà une manière de procéder naturelle pour la plupart d'entre vous cependant un certain nombre de patients viennent consulter pour des motifs anecdotiques parfois sans courrier explicite.

Cette consultation est donc réservée à un certain nombre de pathologies :

- . dermatoses inflammatoires (psoriasis, dermatite atopique, ...) non contrôlées par les traitements locaux pouvant faire discuter un traitement général
- . maladies systémiques ou auto-immunes
- . consultation de dépistage du mélanome chez des **personnes à haut risque** : personnes ayant présenté personnellement un mélanome ou avec un antécédent de mélanome chez un des deux parents ou la fratrie ou de phototype roux aux yeux bleus aux nombreux coups de soleil, ou encore porteuses de plus de 50 naevus. Le repérage de ces facteurs de risque relève de la médecine générale selon les recommandations HAS 2012.

- . infections sexuellement transmissibles
- . problème dermatologique de diagnostic non résolu ayant un impact important sur la qualité de vie.

Ne relèvent pas de la consultation de dermatologie hospitalière :

- . l'examen de naevus communs simples qui relève en principe de l'expertise du médecin généraliste sauf si vous avez un doute sur une lésion précise. Dans ce cas pourrez-vous m'adresser une photographie de la lésion jointe au courrier. Plusieurs sessions de FMC et DPC à destination des médecins généralistes seront déployés dans la région dans le but d'augmenter les connaissances en ce domaine.

- . la prise en charge des acnés simples, des verrues, des molluscums contagiosum, des molluscums pendulum,
- . le traitement de confort de nævus,
- . la cryothérapie itérative sur les kératoses séborrhéiques

Ces pathologies peuvent parfaitement être assurée en médecine générale ou en dermatologie libérale.

Nous vous demandons donc de fournir aux patients un courrier circonstancié qu'ils feront parvenir au secrétariat ce qui me permettra de trier les demandes (ce courrier doit donc contenir un motif précis de consultation, les antécédents, l'ensemble des prises médicamenteuses, ...).

Par ailleurs, pour une consultation en semi-urgence vous pouvez me joindre par voie de mail : [cderancourt@ch-briancon.fr](mailto:cderancourt@ch-briancon.fr) en respectant les notions de confidentialité par rapport aux données patients.

Bien confraternellement.

Docteur C. DERANCOURT

